

### **AVIS PUBLIC**

Je donne avis que le mardi 6 septembre 2022, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique virtuelle à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur une demande de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001.

La demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 2290, rue Hufford et a pour objet d'autoriser l'installation d'une clôture en marge avant dont la hauteur est supérieure au maximum autorisé.

Fait à Montréal, le 17 août 2022.

Benoit Turenne  
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement